

Agence de l'OTAN pour l'Approvisionnement et l'Entretien (NAMSA)

Fondée en 1958, l'Agence de l'OTAN d'entretien et d'approvisionnement (NAMSA) est la principale agence de gestion du soutien logistique de l'OTAN.

Siège et AEC compétent

Siège : Luxembourg.

AEC compétent : Mme Anja Heinen.

Mandat de l'OI par rapport aux priorités économiques de l'AWEX

Sa mission consiste essentiellement à assister les pays de l'OTAN en organisant l'achat et l'approvisionnement communs de rechanges, ainsi que la fourniture des services d'entretien et de réparation nécessaires au soutien de différents systèmes d'arme composant leur parc de matériels. Cette assistance peut être fournie chaque fois que deux ou plusieurs pays exploitant le même système ont pris la décision délibérée de recourir aux moyens de soutien de la NAMSA.

Les activités de la NAMSA sont menées sous le contrôle de l'Organisation OTAN d'entretien et d'approvisionnement (NAMSO), composée de 26 pays de l'OTAN (dont la Belgique) et formée dans le but d'assurer à ces pays, individuellement et collectivement, un soutien logistique d'une efficacité maximale au moindre coût.

Réelles potentialités d'affaires pour les Entreprises et les prestataires de services - Activités sectorielles de l'OI

L'Agence travaille dans les principaux domaines suivants :

- ❖ Approvisionnement : l'approvisionnement initial comprend la sélection, l'achat et la livraison de rechanges destinés au soutien de systèmes et matériels nouveaux.
- ❖ Maintenance : la NAMSA assure toute une gamme de services de maintenance pour ses clients. La plupart de ces services sont assurés par l'intermédiaire de marchés que les acheteurs de la NAMSA passent avec les fabricants d'origine des matériels ou avec des entreprises homologuées par ces fabricants d'origine. Dans tous les cas, la NAMSA administre les marchés et assure le suivi de la qualité des travaux exécutés conformément aux besoins exprimés par les clients.
- ❖ Achats : Pour répondre aux besoins de ses clients en matière de biens et de services, la NAMSA fait appel à des fournisseurs de tous les pays du NAMSO. Dans certains cas, la NAMSA a recours à des services fournis par des organismes militaires au sein des États membres du NAMSO. Dans des cas particuliers, la NAMSA peut s'adresser à des fournisseurs appartenant aux pays du PPP.
- ❖ Gestion des contrats
- ❖ Soutien technique et en ingénierie

La NAMSA assure également un soutien au titre du Système OTAN de codification (SOC), ainsi que dans un domaine en expansion : celui de la coopération logistique en ligne via Internet (gestion, cession, mise en commun et achats de matériels).

Concrètement, les appels d'offre pour l'année 2009 portent sur de la rénovation et de la construction d'infrastructures, de l'achat de véhicules ou mobiliers, de la réparation et de l'achat de matériel de télécommunication, de l'affrètement d'avions, des services de transport, des équipements de démilitarisation,...

La NAMSA peut également organiser tout un ensemble de fournitures de biens et services pour une mission particulière de l'OTAN. Par exemple, en Afghanistan, la NAMSA notifie des marchés de services tels que des prestations de soutien vie (prestations d'alimentation sur le théâtre afghan, purification et distribution d'eau, entretien de zones vie, traitement des eaux usées et des déchets, génération et distribution d'électricité, services de récréations et de loisirs etc...), ou des services de soutien des plateformes aéroportuaires de Kandahar et de Kaboul. Elle notifie également des marchés de fournitures (pièces détachées, achats ponctuels de vêtements de protection, véhicules de transport, équipements de télécommunications, systèmes électroniques de contrôle des accès...). Elle y gère enfin des marchés de travaux significatifs.

Chiffres d'affaires de l'OI pouvant générer des affaires

Le montant total des achats réalisés en 2008 était proche d'1,5 milliard d'euros. Ces achats sont largement ouverts aux PME.

Couverture géographique de l'OI

Ces dernières années ont vu s'accroître la participation de l'Agence au soutien logistique en appui d'opérations de l'OTAN et de forces armées d'États membres du NAMSO projetées sur le terrain : la NAMSA opère donc essentiellement dans tous les pays de l'OTAN.

Depuis peu, la NAMSA joue également un rôle pilote dans plusieurs projets de démilitarisation à travers le monde visant à détruire des mines terrestres anti-personnel, des munitions conventionnelles et des armes légères. Enfin, plusieurs accords ont été passés pour que la NAMSA assure le soutien de pays non membres de l'OTAN dans le cadre de l'initiative du Partenariat pour la paix (PPP).

Développement de programmes associés par l'OI : Partenariats

La NAMSA peut fournir un soutien aux pays du Partenariat pour la paix (PPP) à condition qu'un mémorandum d'entente ait été signé au préalable avec le NAMSO. Les signataires de ces MOU peuvent participer aux associations de système d'arme du NAMSO en qualité d'États associés. Actuellement, les pays du PPP suivants peuvent faire appel aux services de la NAMSA : Albanie, Autriche, Azerbaïdjan, Croatie, Finlande, Géorgie, Moldova, Suède, Suisse, Ukraine et Ouzbékistan. Les pays du PPP peuvent avoir recours à la plupart des services logistiques de la NAMSA et au programme de démilitarisation des mines anti-personnel.

Développement de « stratégie pays » par l'OI : facilitation de l'accès au marché ou offre d'informations

Pour répondre aux besoins de ses clients en matière de biens et de services, la NAMSA fait appel à des fournisseurs de tous les pays de l'OTAN. Dans certains cas, la NAMSA a recours à des services fournis par des organismes militaires au sein des États membres de l'OTAN. Dans des cas particuliers, la NAMSA peut s'adresser à des fournisseurs sis dans les pays du Partenariat pour la paix (PPP).

Les biens et les services sont en principe achetés dans le cadre d'appels d'offres internationaux, conformément au Règlement des achats de la NAMSA. Il convient que les sociétés souhaitant devenir fournisseurs de la NAMSA examinent la liste des systèmes et matériels soutenus par la NAMSA afin de déterminer si elles sont en mesure de fournir les biens et services correspondants.

Avant d'être invitées à soumissionner, les sociétés doivent être enregistrées dans le fichier "fournisseurs" de la NAMSA. Elle communique à l'avance à ses fournisseurs potentiels des informations relatives aux marchés potentiels susceptibles de faire l'objet d'appels d'offres à brève échéance.

Le système eBid est l'outil de soumission d'offres par voie électronique de la NAMSA. Ce système permet d'afficher les appels d'offres en cours et donne aux entreprises qualifiées la possibilité de soumissionner en ligne dans un environnement sécurisé.

Existence de « field offices » de l'OI

Le quartier général de la NAMSA et ses installations principales se trouvent à Capellen (Luxembourg), où sont employées quelque 900 personnes. L'Agence a deux centres d'exploitation subordonnés : le bureau de l'Administration logistique HAWK situé à Rueil-Malmaison (Paris) en France et le Centre d'exploitation sud qui se trouve à Tarente, en Italie.

Certains personnels de la NAMSA sont implantés dans plusieurs autres endroits, notamment : à la NAPMA, à Brunssum (Pays-Bas) ; auprès de la force OTAN chargée de la détection lointaine aéroportée (NEAW), à Geilenkirchen (Allemagne) ; dans les installations de Redstone Arsenal, à Huntsville (États-Unis) ; au Centre de programmation de l'OTAN (CPO), à Glons (Belgique) ; au SHAPE, à Mons (Belgique).

Enfin, un certain nombre d'États membres du NAMSO ont des officiers de liaison nationaux permanents détachés auprès de la NAMSA afin de faciliter de bonnes relations de travail entre leur pays et l'Agence.